

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires économiques

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi visant à prévenir les litiges relatifs aux obligations de décence énergétique et à sécuriser leurs modalités d'application en copropriété (n° 546) (*MM. Inaki Echaniz et Bastien Marchive, rapporteurs*) 2

Mardi 3 décembre 2024
Séance de 15 heures

Compte rendu n° 32

SESSION ORDINAIRE DE 2024-2025

**Présidence de
Mme Aurélie Trouvé,
Présidente**



La commission a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi visant à prévenir les litiges relatifs aux obligations de décence énergétique et à sécuriser leurs modalités d'application en copropriété (n° 546) (MM. Inaki Echaniz et Bastien Marchive, rapporteurs).

Amendements déposés en séance publique sur la proposition de loi visant à prévenir les litiges relatifs aux obligations de décence énergétique et à sécuriser leur application en copropriété (n° 546), auxquels il est proposé de donner un avis favorable

(MM. Inaki Echaniz et Bastien Marchive, rapporteurs)

N° Amdt	Place	Auteur	Groupe
30	PREMIER	M. TAUPIAC David	LIOT
37	PREMIER	Mme LAERNOES Julie	EcoS
41	PREMIER	M. ECHANIZ Inaki	SOC
42	PREMIER	M. Bastien Marchive	EPR
45	PREMIER	M. ECHANIZ Inaki	SOC
46	PREMIER	M. ECHANIZ Inaki	SOC

Membres présents ou excusés

Commission des affaires économiques

Réunion du mardi 3 décembre 2024 à 15 h 05

Présents. – M. Laurent Lhardit, M. Bastien Marchive, Mme Aurélie Trouvé,
M. Stéphane Vojetta

Excusés. – M. Pascal Lecamp, M. Boris Tavernier